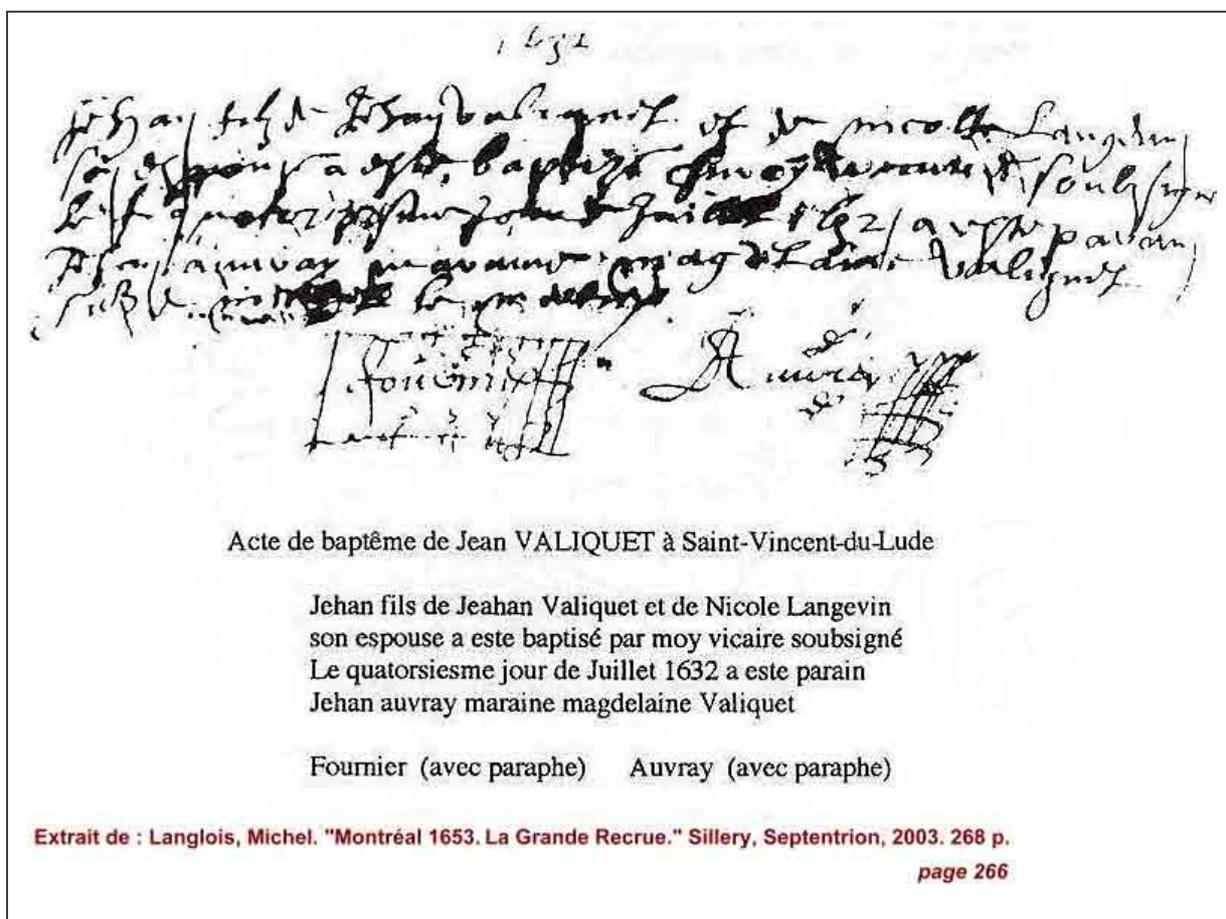


Jean VALIQUET

dit Laverdure

Fils de Jean Valiquet et de Nicole Langevin, Jean Valiquet est baptisé au Lude, ville du Maine proche de La Flèche.



Son père, Jean Valiquet est notaire au Lude. Le 10 janvier 1628, il épouse Nicole Langevin, fille de Mathurin et de Françoise Disle.

Jean Valiquet fait partie de ceux qui sont nommés 'la recrue de 1653'.

En effet, depuis la fondation en 1642 de Ville-Marie par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, les Français installés dans cette cité au bout du Saint-Laurent font l'objet d'attaques des Iroquois. En 1651, la petite bourgade ne compte plus qu'une cinquantaine d'hommes.

Paul Chomedey part alors pour la France afin de ramener au moins une centaine de personnes. C'est à La Flèche qu'il rencontre le parrain de Ville-Marie, Jérôme Le Royer de la Dauversière, directeur de la Société Notre-Dame de Montréal.

Il faut à ces deux hommes plus d'une année pour récolter les fonds nécessaires et recruter des partants.

De nombreux contrats d'engagements sont passés au début de l'année 1653 devant le notaire de La Flèche, de La Fousse. Les engagés doivent se rendre à Nantes.

C'est un natif de La Flèche, marchand et armateur, qui est chargé de leur trouver un logement à Nantes avant l'embarquement.

Le navire qui va les faire traverser est *Le Saint-Nicolas-de-Nantes*.

Le notaire de Saint-Nazaire, Belliotte, dresse une liste des engagés montant à bord et des avances qu'ils perçoivent.

Après de multiples retards, le navire quitte Saint-Nazaire le 20 juin.

Hélas, des voies d'eau font rebrousser chemin.

Les engagés sont débarqués dans l'île Saint-Nicolas-des-Défunts, pour qu'ils ne puissent s'échapper.

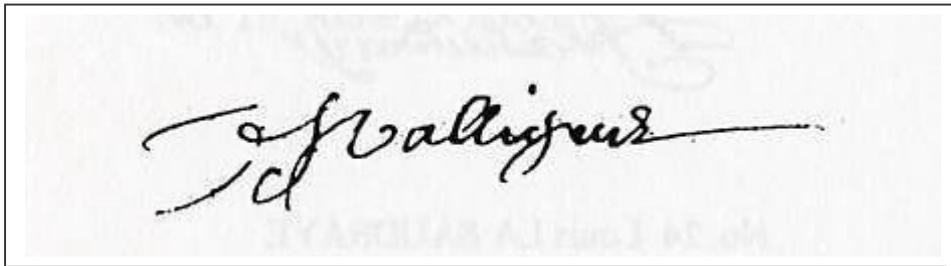
Le navire est radoubé et la traversée peut reprendre le 20 juillet 1653, sous la conduite du capitaine Pierre Le Bossou, avec à son bord Monsieur de Maisonneuve et Marguerite Bourgeois qui vient, elle, pour la première fois en Nouvelle-France.

Les passagers et les 102 engagés débarquent à Québec le 22 septembre et arrivent à Montréal le 16 novembre.

Le navire, qui s'est échoué devant Québec et qui a de nouvelles voies d'eau, est brûlé.

(voir : Langlois, Michel. 'Montréal 1653. La Grande Recrue.' Sillery, Septentrion, 2003. 268 p.)

Le 16 avril, Jean Valiquet, couvreur et serrurier, s'engage pour 5 ans comme milicien. Il sera logé et nourri pendant le temps du voyage et de son service. Il percevra 80 livres par année. On lui fournira les outils nécessaires à son travail. Son retour en France sera assuré par la Société de Montréal. Il doit se rendre à Nantes pour le 30 avril. Il signe son contrat.



Signature extraite de :
Langlois, Michel. "Montréal 1653. La Grande Recrue." Sillery, Septentrion, 2003. 268 p.
Page 256.

Lors de l'embarquement à Saint-Nazaire, il perçoit une avance de 114 livres et 4 sols.

À son arrivée à Ville-Marie, il est l'un des plus courageux défenseurs de la petite cité. Il devient caporal à la 19^e escouade, en 1663.

Il reçoit en concession des terres à plusieurs reprises.

Le 20 septembre 1658, il contracte mariage devant le notaire Bénigne Basset.

Trois jours plus tard, il épouse Renée Loppe, jeune fille de 14 ans qui vient d'un village voisin du sien, Saint-Jean-de-la-Motte.

De 1660 à 1676, ils vont donner naissance à 8 enfants, 3 garçons et 5 filles.

En 1667, Jean Valiquet possède 11 arpents de terre.

Que s'est-il passé ensuite ?

Le 7 septembre 1679, Jean Valiquet comparaît devant le baillage de Montréal.

Il est accusé « d'avoir eu copulation charnelle avec l'une de ses filles, et d'avoir attenté de ravir des deux autres, l'honneur. »

Jean Valiquet est condamné à « être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive à une potence qui pour cet effet serait dressée en la place publique où se tient le marché. »

Cependant, le Conseil souverain le soumet à la question extraordinaire pour obtenir ses aveux.

Jean Valiquet continuant de nier les faits, le Conseil souverain commue sa peine en bannissement.

Sorti de prison, il lui ait fait « défense de s'approcher de l'île de Montréal plus près de trente lieues, sous peine de punition corporelle. »

On retrouve Jean Valiquet à Québec en 1680 et il s'établit à Lauzon.

Un peu plus tard, il fait don « par pure amitié » à Denis Guyon et Élisabeth Boucher des fruits récoltés sur la terre qu'il leur a louée.

En 1688, il s'engage à couper cent cordes de bois de chauffage à Gabriel Lambert.

En 1692, il loue pour 20 livres la terre de Sainte-Marie à Jean-Baptiste Céloron.

Hospitalisé en 1696 à l'Hôtel-Dieu de Québec, il y décède le 20 août, âgé de 64 ans.

•

•

•